

15 juin 2010

COMMUNIQUÉ

de presse

Franc succès de la 6ème édition de la Semaine du Microcrédit© : 7 500 personnes ont déposé leur projet de création d'entreprise

Alors qu'une étude d'impact¹ atteste que le microcrédit est une voie d'insertion efficace, l'Adie se réjouit du succès de la Semaine du Microcrédit© qui vient de se tenir partout en France. Organisée dans le cadre de l'« Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », cette 6è édition a permis à près de 40 000 personnes de s'informer sur le microcrédit et l'accompagnement proposé par l'Adie et à 7 500 d'entre elles de déposer leur projet de création d'entreprise.

La Semaine du Microcrédit© organisée par l'Adie, qui s'est déroulée du 1er au 5 juin, avait pour objectif de faire connaître le microcrédit au plus grand nombre. Plus de 100 forums d'information, installés dans des lieux publics à forte fréquentation partout en France, ont permis aux chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs pauvres, et plus généralement aux exclus du système bancaire classique, de s'informer sur les possibilités de créer ou de développer leur propre activité, en s'appuyant notamment sur les témoignages de réussite de micro-entrepreneurs soutenus par l'Adie. Cette opération a en outre donné l'occasion d'informer le public sur l'offre d'accompagnement que l'Adie propose aux micro-entrepreneurs en plus du microcrédit. Pour avoir un maximum de chances de réussite, ils ont en effet besoin d'être accompagnés dans la durée par des conseils, des services et des formations adaptés à leurs besoins. Sur place, les équipes Adie ont d'ailleurs pu établir un diagnostic des projets et orienter leurs porteurs vers l'un des services de l'association.

Cette 6ème édition de la Semaine du Microcrédit© a permis à près de 40 000 personnes de s'informer sur le microcrédit et à 7 500 d'entre elles de déposer leur projet de création d'entreprise. On notera cette année un net succès des forums d'information organisés dans les Départements et Collectivités d'Outre Mer et en Ile-de-France. D'une manière générale, l'Adie constate que les contacts qualifiés sont en progression. En parallèle de ces forums, le nombre de visiteurs sur les sites internet Adie www.adie.org et www.adieconnect.fr a fortement augmenté. Les demandes de crédit en ligne ont doublé au regard de l'édition précédente et les demandes journalières ont augmenté de 48 % par rapport à la moyenne du premier trimestre. La réussite de cette opération peut en partie s'expliquer par une couverture médiatique plus importante cette année.

¹ Etude 2010 sur l'impact de l'action de l'Adie, l'Association pour le droit à l'initiative économique, auprès de 1300 personnes ayant eu recours au microcrédit proposé par l'Adie entre le 01.09.06 et le 01.09.08.

Alors que 2010 a été déclarée « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », les résultats d'une étude récemment menée sur l'impact de l'action de l'Adie² démontrent que le microcrédit est un outil efficace pour se réinsérer socialement en France. Le taux d'insertion professionnelle des micro-entrepreneurs financés et accompagnés par l'Adie continue d'approcher les 80 %. Les résultats de l'étude montrent que 68 % des micro-entreprises sont pérennes deux ans après leur création (contre 65% en 2007) et 59% après trois ans (contre 56% en 2007). Ces taux sont très proches de la moyenne nationale³ ce qui prouve que la réussite des micro-entrepreneurs aidés par l'Adie, majoritairement en situation « difficile », est comparable à celle des autres créateurs d'entreprise. Le nombre d'emplois créés par entreprise est par ailleurs en augmentation. Il était de 1,20 en 2007 et atteint 1,38 en 2010. Enfin, 90 % des micro-entrepreneurs aidés par l'Adie se disent satisfaits d'avoir créé leur entreprise et 96% se déclarent satisfaits des services de l'Adie. Même parmi ceux qui ont cessé leur activité, 83 % se disent satisfaits d'avoir vécu l'expérience de création.

La 6ème édition de la Semaine du Microcrédit© a été organisée avec le soutien de :

Union Européenne, Direction générale de la cohésion sociale, Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Caisse des Dépôts, Banque Populaire, BNP Paribas, BNP Paribas Personal Finance (Cetelem), Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Laser Cofinoga, La Française des Jeux, Société Générale, Régime Social des Indépendants.

E-Bay, Fondation Le Roch-Les Mousquetaires, Free, Le Bon Coin, Occurrence, Pôle Emploi, Price Minister, Ratp, Weborama, La Croix, France 3.

L'Adie remercie les créateurs d'entreprise, ses partenaires, salariés et bénévoles pour leur participation.

A propos de l'Adie :

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit. Avec 130 antennes et 380 permanences, l'Adie couvre tout le territoire national. 500 salariés permanents sont à l'écoute des créateurs d'entreprises. Ils sont aidés par près de 1 500 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, marketing, banque, etc.). Depuis sa création en 1989 par sa Présidente Maria Nowak, l'Adie a financé près de 85 000 microcrédits générant plus de 80 000 emplois.

**Sandrine Bonamy-Leiba 01 49 33 19 00 – 06 86 17 48 76 – sbonamy@adie.org
Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice.dekker@wanadoo.fr**

² Etude 2010 sur l'impact de l'action de l'Adie, l'Association pour le droit à l'initiative économique, auprès de 1300 personnes ayant eu recours au microcrédit proposé par l'Adie entre le 01.09.06 et le 01.09.08.

³ 70 % à 2 ans et 59 % à 3 ans pour les entreprises individuelles (Source : INSEE).